

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 14 janvier 2019

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : **TEQ - Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023**

OBJET : **Demande de délai pour le dépôt de la preuve**

Chère consœur,

Le RNCREQ ne sera pas en mesure de déposer sa preuve dans le dossier en titre pour midi aujourd'hui, tel que demandé. En effet, la collaboration avec OC pour la rédaction du rapport d'analyse demande un peu plus de temps de coordination. M. Raphals est en déplacement à l'étranger, ce qui ralentit les communications entre les analystes.

Par conséquent, le RNCREQ demande à la Régie de bien vouloir lui permettre de déposer sa preuve avant 16h aujourd'hui.

Veuillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard